



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

poissons

Question écrite n° 73437

Texte de la question

M. Pierre Méhaignerie attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la décision de la Commission européenne de supprimer la technique de pêche au thon blanc en Atlantique (germon) à l'aide de filets maillants dérivants. Cette décision, qui ne semble reposer sur aucun argument scientifique concret, aura des conséquences particulièrement négatives en matière d'emplois pour ce secteur. Il aimerait connaître sa position sur ce sujet et quelles mesures il entend prendre pour aider les producteurs de germon.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Méhaignerie](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73437

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1022